



Commission de l'emploi, de l'insertion et du logement

- 412 Prévention médico- sociale et recherche médicale

412 - Prévention médico- sociale et recherche médicale Propositions financières - Budget primitif 2016

Rapport n° CD/2016/56

Service Chef de file :

G2-Actions de prévention sanitaire

Service(s) associé(s) :

Résumé :

Cet axe correspond à plusieurs activités relatives aux actions de prévention mises en œuvre par le Département sur délégation de l'Etat ou à titre volontariste :

- le dispositif de prévention et de dépistage des infections sexuellement transmissibles, du sida et des hépatites,
- le dispositif de prévention et de dépistage de la tuberculose qui assure le suivi médical de toute personne malade ou en contact avec ce risque,
- la prévention vaccinale des maladies infectieuses par la fourniture de vaccins pour les structures de prévention et les séances de vaccination en mairie, selon les recommandations du calendrier vaccinal en vigueur,
- la prévention des cancers par le soutien financier à des associations œuvrant dans ces domaines (dépistage du cancer du sein, dépistage du cancer du col de l'utérus, prévention du cancer colorectal).

Ventilation des propositions de crédits par modes d'action

Mode action	Section	Libellé Mode d'action	Budget Primitif 2015	Projet Budget Primitif 2016
4124	F	Prévention dépistage	781 740,00	768 683,13
4125	F	Vaccination	86 200,00	51 258,00
4127	F	Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale	24 000,00	24 000,00

Le Département du Bas-Rhin dispose depuis le 1er janvier 2004 d'une délégation de l'Etat pour l'exercice de missions de prévention sanitaire qui recouvre le dépistage des infections sexuellement transmissibles, la prévention et le dépistage de la tuberculose, la prévention vaccinale ainsi que la prévention des cancers.

Ces compétences avaient été sollicitées car elles interviennent en complément des missions exercées dans le domaine de l'insertion et plus largement dans le champ de l'action sociale. Elles permettent au Département de disposer d'un panel d'outils pour une prise en charge globale des situations individuelles alors que les problématiques de santé constituent un facteur de précarité majeur. Ce panel d'outils concourt au déploiement des politiques publiques que mène le Conseil Départemental du Bas-Rhin et recouvre notamment les actions dans le champ de la prise en charge de la dépendance, l'accès aux soins (offre de consultation médicales pédiatriques, obstétricales, gynécologiques, d'accès à la contraception), l'évaluation du handicap ou encore l'évaluation des aptitudes pour l'insertion professionnelle.

Les actions menées et dont les crédits sont déclinés dans le présent rapport permettent la mise en œuvre des compétences déléguées dans le champ de la prévention.

4124 – Prévention dépistage

Cette mission recouvre l'ensemble des activités de dépistage du Centre d'Information, de Dépistage et de Diagnostic des Infections Sexuellement Transmissibles, du sida et des hépatites (CIDDIST) également désigné en tant que Centre de Dépistage Anonyme et Gratuit (CDAG) et du dispositif départemental de prévention et de lutte contre la tuberculose qui regroupe le Centre de Dépistage de la Tuberculose de Strasbourg (CDT), les dispensaires répartis sur le territoire du département et l'unité mobile de dépistage.

Le budget alloué à l'entretien du matériel de radiologie, permet d'effectuer la maintenance obligatoire des installations. Compte tenu de leur ancienneté, certains matériels n'entrent cependant plus dans les contrats de maintenance : il convient de prévoir d'éventuelles réparations.

La collectivité alloue 296 500,00 € à la prévention des cancers, en particulier à destination des 3 campagnes de dépistage du cancer du sein, du cancer du col de l'utérus et du cancer colorectal pour subvenir au fonctionnement d'associations intervenant dans ce champ.

La dépense prévisionnelle pour la prévention et le dépistage s'élève à 768 683,13 €. Elle est compensée par l'Etat.

4125 – Vaccinations

Cette mission permet, sur délégation de l'Etat, de participer à la couverture vaccinale de la population générale et des personnes à risques et/ou en difficultés d'accès aux soins. Le budget de ce mode d'action a été revu à la baisse, en raison principalement des difficultés de certaines communes de maintenir le fonctionnement des séances dites « de mairies ». En 2014, plus de 3 300 vaccinations ont été réalisées dans ce cadre.

La dépense prévisionnelle s'élève à 51 258,00 €. Elle est compensée par l'Etat.

4127 – Subventions aux associations pour la prévention médico-sociale

Le soutien aux associations est centré sur le périmètre de compétences départementales en matière de prévention sanitaire.

La dépense prévisionnelle s'élève à 24 000,00 €.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental approuve les propositions budgétaires pour 2016 dans l'axe d'intervention 412 - Prévention médico-sociale et recherche médicale.

Strasbourg, le 21/01/16

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'F. Bierry', written over a horizontal line.

Frédéric BIERRY